



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

CAP

Question écrite n° 81182

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche si la récente réforme de l'examen du CAP de cuisinier, qui exclu désormais une vingtaine de techniques traditionnelles de l'art culinaire, n'est pas de nature à porter atteinte à l'art culinaire français, comme le souligne d'ailleurs une partie de la presse étrangère.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81182

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 2005, page 11703